

Annexe 8

Fiche Action 8	Le sous-enregistrement des collisions et des chutes est réduit par la mise à disposition d'une plateforme d'enregistrement accessible aux citoyens et usagers.
SAFE SYSTEM	SYSTEM / SPEED / STREET / BEHAVIOUR / VEHICLE / CITY
Objectif	Ajouter une catégorie 'collisions/chutes' à l'outil 'Fix My Street' et évaluer l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective ».
Compétences	Bruxelles Mobilité, CIRB
Opérationnalisation	<ul style="list-style-type: none"> - Étude de la faisabilité technique. - Mise en place de la catégorie 'collisions/chutes'. - Évaluation de l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective ».
Indicateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Les éventuels freins sont levés et la faisabilité technique est établie. - La catégorie 'collisions/chutes' est effectivement ajoutée dans 'Fix My Street' et est utilisable. - Une décision sur l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective », et sur son éventuelle forme, est prise avec les stakeholders.
Tâche 8.1	Étude de la faisabilité technique
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	CIRB
Début	2022
Echéance	2023
Statut	À commencer
Indicateur	<ul style="list-style-type: none"> - La faisabilité technique est établie. - Les éventuels freins sont levés.
Tâche 8.2	Mise en place de la catégorie 'collisions/chutes'
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	CIRB
Début	2023
Echéance	2024
Statut	À commencer
Indicateur	La catégorie 'collisions/chutes' est effectivement ajoutée dans 'Fix My Street' et est utilisable.

Tâche 8.3	Évaluation l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective ».
Budget	À l'existant
Ressources financières externes	/
Ressources humaines	À niveau constant
Pilote	Bruxelles Mobilité
SPOC	Cellule Sécurité routière
Partenaires internes	/
Partenaires externes	Les communes
Début	2024
Echéance	2026
Statut	À commencer
Indicateur	Une décision sur l'opportunité d'une signalisation de l' « insécurité routière subjective », et sur son éventuelle forme, est prise avec les stakeholders.